

Connaissez-vous le Comité d'action sociale de ELLyE ?

Ce comité a pour objectif d'aider ponctuellement les patients pour lesquels la maladie a un impact financier. Le Comité examine les dossiers de demande d'aide transmis par les Assistantes Sociales partenaires et s'engage à donner une réponse rapide (sous 2 semaines maximum). L'aide financière permet de régler ensuite une facture impayée directement au fournisseur ou créancier du patient.

A qui s'adresse-t-il ?

L'aide financière est accordée au patient ou à un proche concerné par un lymphome, une leucémie lymphoïde chronique ou une maladie de Waldenström durant le parcours de soins ou la reprise d'activité.

Comment ça marche ?

SIMPLE, RAPIDE ET ANONYME !

L'Assistante Sociale nous adresse la « fiche navette » accompagnée des justificatifs (situation de santé, situation sociale du patient et facture à payer) de façon anonymisée (à défaut, la demande ne pourra être examinée).

Le comité examine le dossier et rend son avis dans un délai inférieur à 2 semaines. Si la réponse est favorable, nous vous demandons de nous transmettre la dernière partie de la fiche navette « RGPD » accompagnée de la facture (avec levée d'anonymat) et du RIB du créancier. **Paiement uniquement auprès du créancier, jamais au patient directement.**



Envoi de la « fiche navette » anonymisée et les justificatifs par l'assistante sociale à ELLyE



Examen du dossier par le comité d'action sociale d'ELLYE



Réponse à la demande par ELLyE sous deux semaines



Envoi du RIB et de l'identité du bénéficiaire à ELLyE



Paiement sous quelques jours du créancier identifié

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

- Difficultés financières en lien avec les pathologies du champ d'activité d'ELLYE.
- Règlement direct au prestataire sur présentation de la facture impayée (ex : loyer, électricité, garderie, etc..)

Ne couvre pas les frais médicaux, les prothèses capillaires ou les frais d'obsèques.



EN COMPLÉMENT DE L'AIDE APPORTÉE PAR CES DOSSIERS D'AIDE SOCIALE, DES TICKETS SERVICES D'URGENCE PEUVENT VOUS ÊTRE PROPOSÉ POUR L'AIDE ALIMENTAIRE OU D'HYGIÈNE DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ.

POUR NOUS CONTACTER OU ENVOYER VOS DOSSIERS, UNE SEULE ADRESSE :

sociale@ellye.fr

OU PAR TÉLÉPHONE AU

01.42.38.54.66

www.ellye.fr